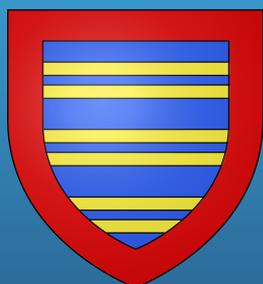


Le Petit Sevenanais



Bulletin municipal 2021

N°37



L'information de votre commune depuis 1984...

REMERCIEMENTS

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui, par leurs photos et articles, ont participé activement à l'élaboration de ce bulletin, ainsi que nos annonceurs grâce à qui nous pouvons le réaliser en couleur.



SOMMAIRE

- Mot du Maire.....	4
- Le président du Grand Belfort.....	5
- Le président du Conseil Départemental.....	6
- Notre député.....	7
- Notre sénateur.....	8
- Etat civil	9
- Compte administratif 2020.....	10-11
- Budget 2021	12-13
- RPI école élémentaire	14-15
- Ecole Maternelle Pauline Kergomard.....	16-17
- Travaux	18-19
- L'élagage des tilleuls.....	20
- Sécurisation du hameau de Leupe	21
- La forêt communale	22
- Visite guidée du bois des Fromenteaux.....	23
- Plantation d'arbres fruitiers	24
- Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux.....	25
- Colis des anciens.....	26
- UTBM.....	27-28
- Comité des fêtes.....	29-31
- La Folichotte.....	32
- La fourrière départementale.....	33
- Les anciens combattants	34
- Union national des combattants	35
- Le Fleurissement.....	36
- Le radio club	37
- Le coin des jeunes	38-39
- Informations pratiques	40-41
- Une année à Sevenans	42
- Nos annonceurs	43-44

Le Petit Sevenanais, Bulletin Municipal réalisé en partenariat avec nos annonceurs

Responsable de la publication : Maryline MORALLET

Impression : ROVIL Trèvenans

Edité à 240 exemplaires

Décembre 2021

Rédaction : Collaboration collégiale

Mot du Maire

« Sevenanaïses, Sevenanaïses, Mes Chers concitoyens,

Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

Avec l'équipe municipale, nous pensions programmer plusieurs animations pour cette nouvelle année, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui aurait pu nous permettre de tous nous retrouver et un après-midi récréatif façon thé dansant pour nos aînés pour faire suite à l'annulation du repas inter village. Mais l'actualité en a décidé autrement et une 5^{ème} vague est là avec toutes ses conséquences : annulation des festivités, consignes préfectorales afin d'éviter tous regroupements et tous moments conviviaux qui pourraient être source de propagation du virus.



Nous terminons donc cette année comme nous l'avons commencée c'est-à-dire conditionnée par ce satané virus de la COVID 19.

Malgré l'annulation du repas, l'ensemble des aînés de Sevenans a pu bénéficier d'un panier gourmand distribué par les membres du Comité d'actions sociales.

L'année 2021 a été une année transitoire dans l'élaboration de nos projets, nous avons toutefois réalisé des travaux d'entretiens routiers et forestiers sur notre commune.

Pour 2022, il y aura tout d'abord les études de faisabilité de réhabilitation du bâtiment école qui vont être réalisées. Ensuite, nous travaillerons en étroite collaboration avec le Conseil départemental, le Grand Belfort Communauté d'Agglomération et les communes de Bermont et Dorans sur le projet d'aménagement de la RD 437 depuis notre entrée de village côté Bermont jusqu'au carrefour des Œufs frais. Enfin, le lotisseur Néolia a déposé son permis d'aménager, nous pourrons donc voir durant l'année 2022 les premiers coups de pelles concernant le terrassement.

J'espère sincèrement que nous pourrons toutes et tous nous retrouver très rapidement afin de pouvoir notamment faire un bilan des différents projets réalisés et à venir sur notre commune.

En attendant ce moment, je formule à nouveau à votre égard les meilleurs vœux pour l'année 2022, souhaitant que nous puissions parler de ce virus au passé et que l'avenir puisse vous permettre de réaliser vos projets qu'ils soient personnels ou professionnels mais surtout que vous soyez en bonne santé.

Soyons vigilants, respectons les gestes sanitaires, prenez bien soin de vous.

Excellente année à vous et à vos proches.

Maryline MORALLET

Le président du Grand Belfort

Depuis plusieurs années, et encore davantage depuis le mois de mars 2020, l'Etat demande toujours plus aux communes, sans pour autant leur donner de moyens supplémentaires.

Le rôle du Grand Belfort, en tant que communauté d'agglomération, est d'aider les communes de son territoire à se développer, mener des projets et répondre aux attentes quotidiennes de la population.

Nous intervenons sur deux axes majeurs :

l'emploi et la transition écologique.



Pour offrir un emploi à tous, le Grand Belfort diversifie son économie. Vous le voyez régulièrement, les annonces d'implantations d'entreprises se succèdent. À terme 1 500 emplois seront créés chez nous.

Pour accomplir sa transition écologique, notre agglomération est en train de s'imposer comme une référence dans le domaine de l'hydrogène. Ce sera au bénéfice de la préservation de notre environnement, mais également de la diversification de notre économie avec le développement d'une filière industrielle liée à l'hydrogène.

Enfin, c'est un rôle moins connu du Grand Belfort, mais je veux insister dessus : la coopération entre les communes. Dès mon arrivée à la présidence du Grand Belfort en 2014, j'ai procédé à la création d'un fonds d'aides aux communes pour aider au financement des projets dans les communes du Grand Belfort.

Depuis 2014, le Grand Belfort a ainsi versé près de 150 000 € de subventions pour divers projets d'aménagement de la commune de Sevenans.

C'est ma vision du Grand Belfort : une agglomération solidaire avec ses communes. C'est ensemble que nous répondrons aux attentes du quotidien et que nous préparerons avec équité l'avenir de notre territoire.

Je vous souhaite à tous une belle année 2022.

Damien MESLOT

Président de Grand Belfort

Le président du Conseil Départemental

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

En juin 2021, vous nous avez fait l'honneur, à Maryline Morallet et moi, de nous renouveler votre confiance lors des élections départementales. Nous tenons à vous en remercier très sincèrement.

Comme toujours, vous pourrez compter sur notre engagement et notre soutien pour accompagner les projets de la commune de Sevenans.

Les années 2020 et 2021 ont démontré toute l'importance des collectivités de proximité que sont la Commune et le Département pour gérer le quotidien et la crise sanitaire.



Après la distribution de masques à la population en 2020, le Conseil départemental a mis en place dès février 2021 une unité mobile de vaccination pour aller au plus près des habitants.

Le succès de ce dispositif est le résultat de l'engagement de tous : agents du Département qui ont organisé et géré les centres de vaccination, mais également les élus et les bénévoles qui ont participé à l'accueil des personnes souhaitant se faire vacciner aux côtés de nos pompiers.

Cette année, comme nous nous y étions engagés la première phase des travaux d'aménagement du carrefour des Œufs Frais sur la RD 437 démarrera. Ces travaux ont pour but de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que de fluidifier le trafic routier déversé par l'échangeur de la RN 1019.

En 2022, le Territoire de Belfort célébrera ses 100 ans. Nous voulons faire de ce Centenaire une fête rassembleuse pour tous les Terrifortains en mettant en avant nos richesses, nos atouts et les spécificités de notre Territoire.

Hier comme aujourd'hui, et comme demain, nous demeurons présents à vos côtés pour le développement de Sevenans et du Territoire de demain.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Florian BOUQUET

Président du Territoire de Belfort

Pour me contacter :

Hôtel du Département,

6 place de la Révolution française

90022 Belfort Cedex

03 84 90 90 01

florian.bouquet@territoiredebelfort.fr

Notre Député

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

Je vous présente, à vous et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2022. Une année qui je l'espère sera moins perturbée que les précédentes par les conditions sanitaires et qui vous permettra de réaliser vos projets professionnels ou personnels.



Je présente également mes vœux de réussite à Madame le Maire, Maryline Morallet, et à l'ensemble de son Conseil municipal. Je sais leur dynamisme pour améliorer votre cadre de vie et défendre vos intérêts au sein du Grand Belfort et du Conseil Départemental et j'ai beaucoup de plaisir à travailler à leurs côtés au service de l'intérêt général.

Sevenans, comme l'ensemble de notre Département, se développe grâce à des atouts incontestables. En 2022, nous devons mettre à profit ces atouts pour continuer à agir en faveur de l'emploi, de l'environnement et de l'attractivité de notre territoire.

Depuis 4 ans et demi, j'ai l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale et je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez. Le rôle de Député consiste à faire la Loi, contrôler l'action du Gouvernement et relayer au Parlement les préoccupations majeures de notre société.

A ce titre j'ai poursuivi en 2021 mon combat contre les violences faites aux femmes dans la continuité de la proposition de Loi visant à lutter contre les violences intrafamiliales lors de laquelle j'étais orateur. Cela a permis des avancées comme le déploiement des bracelets anti-rapprochement, mais il reste encore beaucoup à faire pour empêcher des drames qui nous marquent tous.

En 2021, j'ai fait partie des 2 Députés siégeant au Beauvau de la Sécurité pour définir les priorités de réforme à engager pour lutter contre l'insécurité et améliorer les conditions de travail de nos forces de l'ordre. Nos policiers et nos gendarmes font face à une augmentation de la violence de certains, ils méritent d'être soutenus sans relâche.

J'ai également déposé une Proposition de loi pour soutenir le bénévolat dans nos associations qui sont si importantes dans nos territoires pour créer de la cohésion sociale, mais aussi pour les valeurs éducatives qu'elles transmettent à notre jeunesse.

L'année 2022 sera riche en nouveaux projets dans notre Département. Le Territoire de Belfort continuera sa transformation grâce à la mobilisation de chacun et je serais à vos côtés pour soutenir les projets structurants qui nous concernent.

Bien fidèlement,

Ian BOUCARD

Notre Sénateur

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,



En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de réussite, de bonheur et de sérénité pour 2022.

Cette nouvelle année sera un temps électoral fort avec l'élection Présidentielle suivie des élections législatives.

Pour ma part, je continuerai de représenter et de défendre les collectivités au sein de la Haute Assemblée, sans esprit partisan. Protéger les communes c'est défendre le premier espace d'expression des valeurs de la République mais c'est aussi défendre nos traditions et nos spécificités.

Plus que jamais je serai le défenseur des projets structurants pour notre Département. Sur la base du travail déjà réalisé et conscient des enjeux à venir, vous pourrez compter sur mon engagement à œuvrer au développement de notre industrie avec les convictions qui sont les miennes et notamment celle de faire du Territoire de Belfort une terre d'innovation en matière d'hydrogène. Notre département dispose d'un savoir-faire reconnu que nous devons pérenniser mais aussi diversifier pour répondre aux besoins de demain. La crise sanitaire a démontré combien notre souveraineté industrielle et énergétique est essentielle. Je continuerai donc d'œuvrer au Sénat pour défendre cette nécessaire stratégie industrielle nationale dans laquelle le Territoire de Belfort doit y trouver toute sa place.

Enfin, je souhaite profiter de cette tribune pour saluer le travail de votre Maire, Madame Maryline MORALLET, mais aussi celui de son équipe municipale. Par leur sens de l'intérêt général et leur dévouement, ils permettent de faire de Sevenans une commune dynamique où il est agréable de vivre.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Cédric PERRIN
Sénateur du Territoire de Belfort,
Vice-président de la Commission des Affaires étrangères,
de la Défense et des Forces armées

Etat Civil Année 2021

Janvier - Février

SERRE Michel décédé le 4 janvier 2021

BORSOTTI Robert décédé le 2 février 2021

Mars - Avril

Mai - Juin

BESSA Isabel et MARCONOT Pascal
Mariés le 14 mai 2021

KOULINITH Zoé
Baptisée le 5 juin 2021

Juillet - Août

COURROY Andréa
baptisée le 24 juillet 2021

Septembre - Octobre

Novembre - Décembre

LÉGAL Aurore et KOULINITH Paul
Pacsés le 23 octobre 2021

Malgré la présence des cigognes non loin, nous n'avons pas eu de naissance sur la commune cette année.

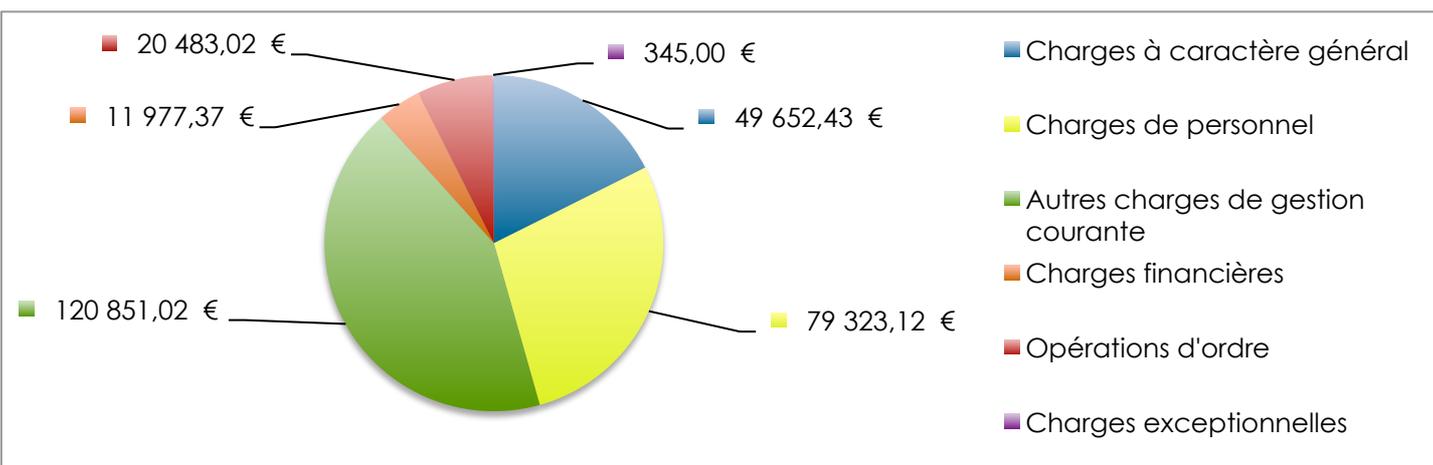


Armelle CHATELAIN

Compte administratif (Fonctionnement)

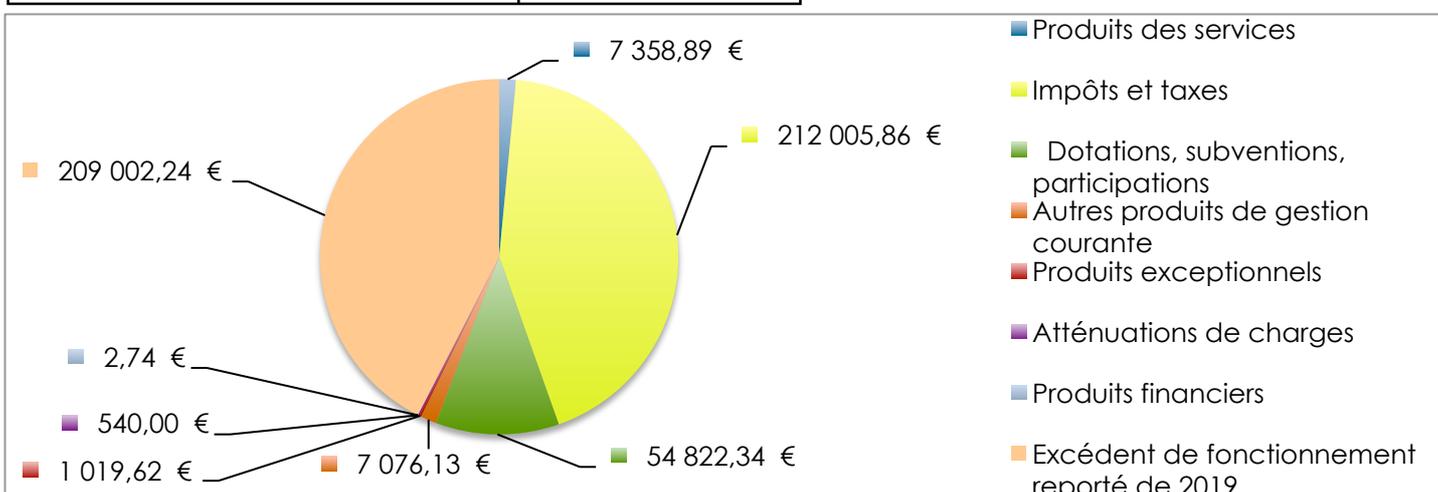
Dépenses

Charges à caractère général	49 652,43 €
Charges de personnel	79 323,12 €
Autres charges de gestion courante	120 851,02 €
Charges financières	11 977,37 €
Opérations d'ordre	20 483,02 €
Charges exceptionnelles	345,00 €



Recettes

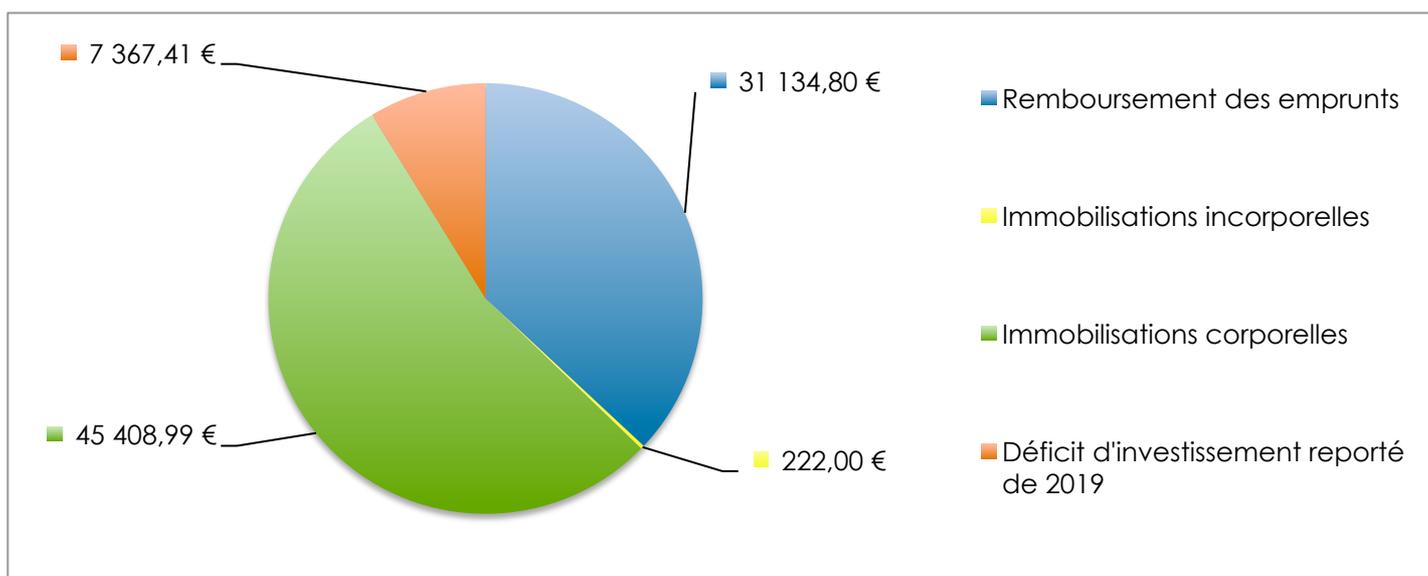
Produits des services	7 358,89 €
Impôts et taxes	212 005,86 €
Dotations, subventions, participations	54 822,34 €
Autres produits de gestion courante	7 076,13 €
Produits exceptionnels	1 019,62 €
Atténuations de charges	540,00 €
Produits financiers	2,74 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2019	209 002,24 €



Compte administratif (Investissement)

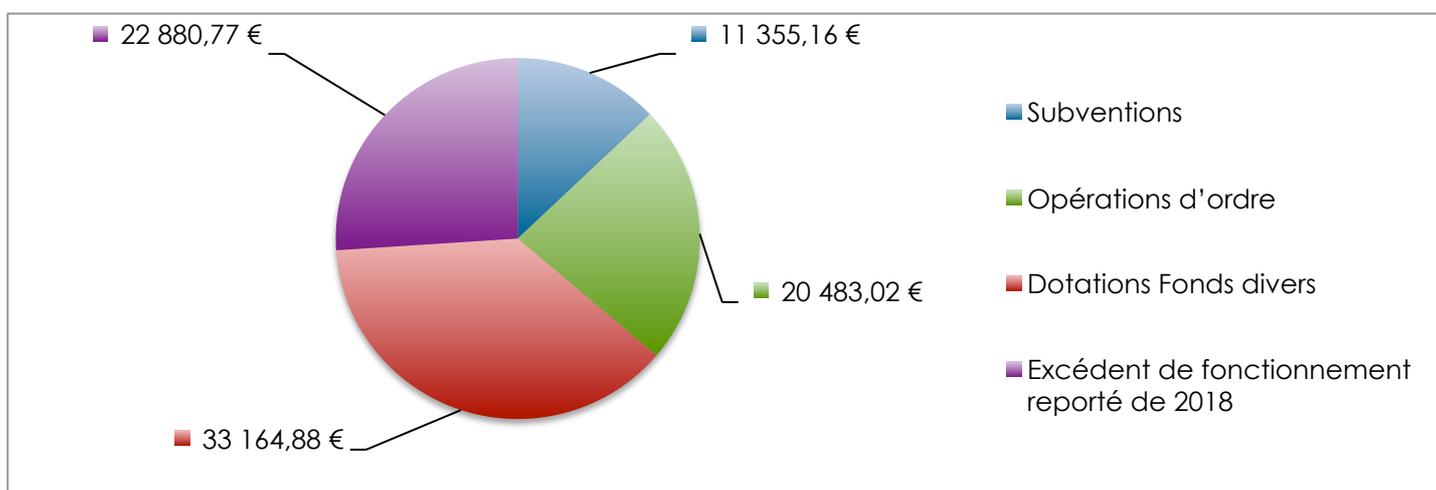
Dépenses

Remboursement des emprunts	31 134,80 €
Immobilisations incorporelles	222,00 €
Immobilisations corporelles	45 408,99 €
Déficit d'investissement reporté de 2019	7 367,41 €
Reste à réaliser	0,00 €



Recettes

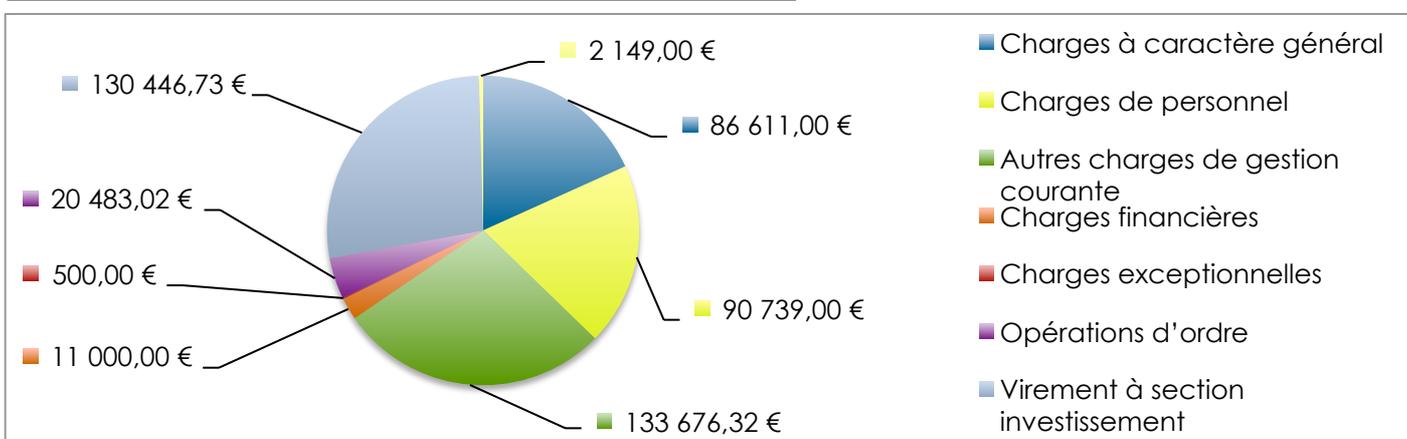
Subventions	11 355,16 €
Emprunts	0,00 €
Opérations d'ordre + patrimoniales	20 483,02 €
Dotations Fonds divers	33 164,88 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2018	22 880,77 €



Budget (Fonctionnement)

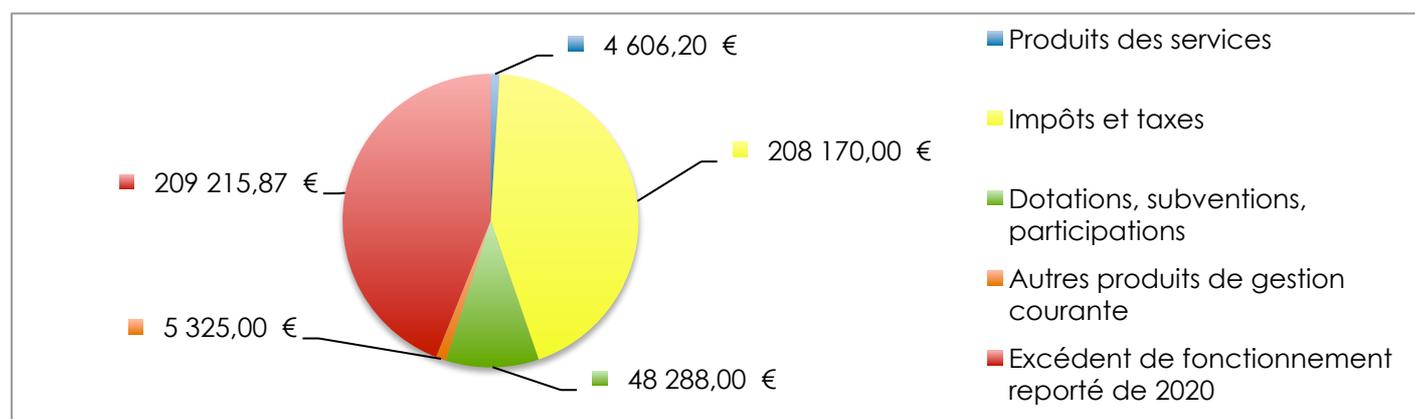
Dépenses

Charges à caractère général	86 611,00 €
Charges de personnel	90 739,00 €
Autres charges de gestion courante	133 676,32 €
Charges financières	11 000,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Opérations d'ordre	20 483,02 €
Virement à section investissement	130 446,73 €
Attenuation du produit	2 149,00 €
Total	475 605,07 €



Recettes

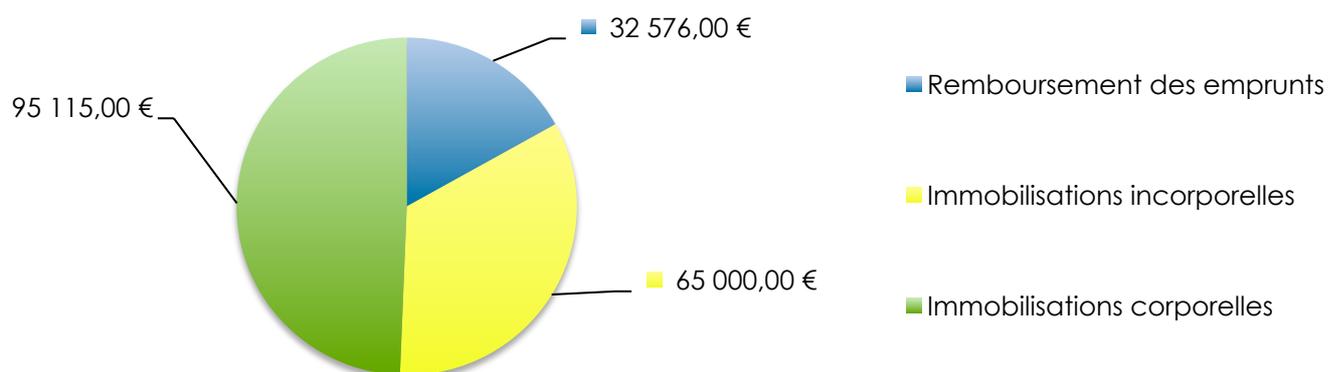
Produits des services	4 606,20 €
Impôts et taxes	208 170,00 €
Dotations, subventions, participations	48 288,00 €
Autres produits de gestion courante	5 325,00 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2020	209 215,87 €
Total des recettes cumulées	475 605,07 €



Budget (Investissement)

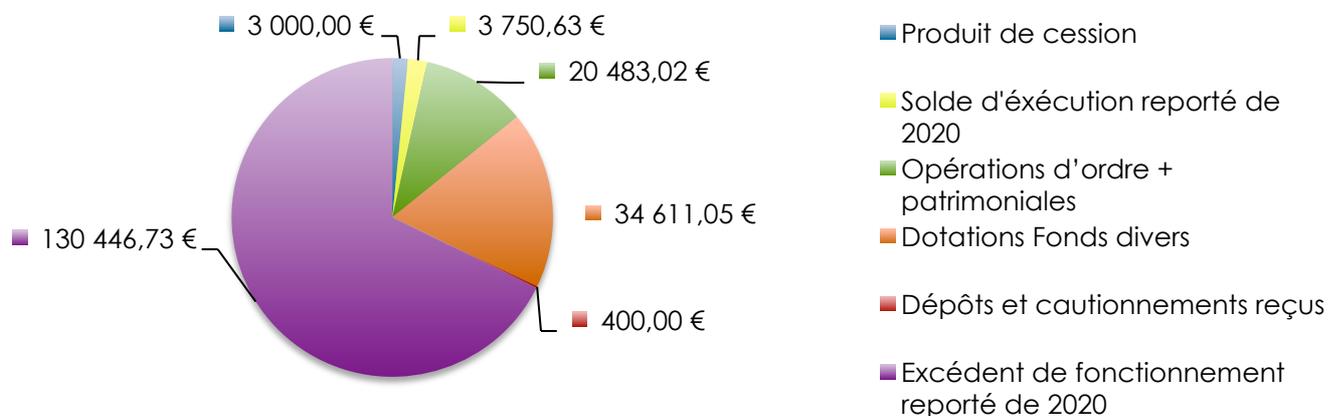
Dépenses

Remboursement des emprunts	32 576,00 €
Immobilisations incorporelles	65 000,00 €
Immobilisations corporelles	95 115,43 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
Total des dépenses	192 691,43 €



Recettes

Produit de cession	3 000,00 €
Solde d'exécution reporté de 2020	3 750,63 €
Opérations d'ordre + patrimoniales	20 483,02 €
Dotations Fonds divers	34 611,05 €
Dépôts et cautionnements reçus	400,00 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2020	130 446,73 €
Total des recettes cumulées	192 691,43 €



Elisabeth JUHASZ

RPI Dorans - Botans - Bermont - Sevenans

L'année 2021 ne fut pas une année tranquille dans tous les domaines. Notre école élémentaire ainsi que le périscolaire n'ont pas été épargnés par ce fléau qu'est La Covid ; néanmoins il nous faut remercier le personnel, tant les enseignants que les animatrices pour leur courage et leur volonté à maintenir une ambiance agréable au sein des établissements, afin que les enfants ne subissent pas les désagréments que peuvent occasionner la mise en place du protocole sanitaire.

Ecole Élémentaire

123 enfants de nos 4 villages fréquentent celle-ci pour l'année 2021/2022

Les enfants sont répartis en 5 classes.

L'école élémentaire et le périscolaire sont gérés par un Conseil Syndical – 3 membres de chaque Conseil Municipal des 4 communes le compose : La Présidente (Dorans) et 3 Vice-présidents (1 membre de chaque commune Bermont, Botans, Sevenans) constituent le Bureau

Le Budget du RPI est alimenté uniquement par les 4 communes à hauteur de 165 000 € par an, il est complété par une subvention de la CAF et la facturation des repas et garde aux parents.



RPI Dorans - Botans - Bermont - Sevenans

Périscolaire

Notre périscolaire fonctionne bien malgré cette période particulièrement compliquée (masque, gel, distance...)

Environ 25 enfants sont présents le matin

70 à 75 enfants répartis en 2 services pour la restauration et la pause méridienne

Environ 30 enfants sont présents le soir

La Directrice et 4 animatrices gèrent tout ce petit monde – 1 agent restauration et entretien complète l'équipe.

Des animations sont organisées avec les enfants comme Halloween, Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères, sans oublier les veilles de vacances. Pour cela fabrication de décorations ou autres, et goûters.



Pour nos 4 petites communes nous ne pouvons qu'être fiers de la réalisation de ce pôle scolaire, qui nous permet de pouvoir offrir à nos enfants des conditions idéales pour s'épanouir.

*Les membres du syndicat
Chantal BOUVET, Maryline MORALLET et Mireille MOUROLIN*

Maternelle Pauline Kergomard

2021 à la maternelle Une année de changements

Cette année 2021 aura été une année de changements à l'école maternelle.

Il y a d'abord eu, au 1^{er} mai de cette année, le départ en retraite de Maryse Tournoux après 32 années de bons et loyaux services en tant qu'ATSEM. Au cours de cette longue et belle carrière Maryse aura connu des centaines d'élèves de nos communes. Pour certains d'entre eux Maryse aura même connu les enfants après avoir eu leurs parents plusieurs années auparavant. Je tiens ici à remercier très chaleureusement Maryse pour le travail effectué tout au long de ces années au sein de notre école. Son sourire, sa bonne humeur, son entrain ne l'ont jamais quittée durant toutes ces années. Nous souhaitons à Maryse une douce et belle retraite.



Puis, les vacances d'été ont permis au syndicat de réaliser les travaux de remplacement de l'ancienne chaudière de l'école. Ce projet envisagé depuis quelques années déjà a enfin pu être mené à son terme et une toute nouvelle chaudière à condensation modulante a pu être installée et mise en service par la société RIBOULET. Cet investissement a notamment été financé à hauteur de 40% par une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Ce nouvel équipement devrait permettre des économies de consommation de fioul et ainsi être un atout pour l'avenir de l'école.

Je tiens ici à remercier l'ensemble du personnel du syndicat pour leur travail dans les conditions sanitaires que nous connaissons depuis 2020 : Les ATSEM Sandrine et Fanny, l'agent d'entretien Sylvie, la secrétaire Armelle ainsi que les agents de la commune de Dorans, Mirsad et Brayan, qui réalisent les travaux d'entretien de l'école.

*NICOD Mickaël
Président du SIEMPK
Syndicat Intercommunal de l'École Maternelle Pauline Kergomard*

Maternelle Pauline Kergomard

Effectifs de l'école maternelle Pauline Kergomard à la rentrée 2021

60 élèves répartis dans 3 classes :

Classe de Myriam Mangeat (petite section) : 22 élèves dont 3 dérogations, 4 de Bermont, 1 de Botans, 8 de Dorans et **6 sevennais (Abygaëlle, Chiara, Léa, Lysandre, Martin et Maxence)**

Classe de Caroline Boillod, directrice (moyenne section) : 19 élèves dont 3 dérogations, 1 de Bermont, 3 de Botans, 9 de Dorans et **3 sevennais (Gaspard, Sacha et Téo)**

Classe de Marielle Gasne-Houlmann (grande section) : 19 élèves dont 3 dérogations, 1 de Bermont, 2 de Botans, 12 de Dorans et **1 sevennais (Louis)**



Travaux



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :

- Remplacement d'extincteurs : 600.00 €
- Epandeur à sel : 543.60 €
- Tondeuse débroussailleuse : 2 523.14 €



- Urne pour élections (204.00 € - 190.00 € de subventions de l'Etat) : 14.00 €
- Distributeur de gel hydroalcoolique : 225.60 €
- Arbustes – rosiers : 254.93 €
- Installation réseau fibre mairie (1 956.00 € - 1 304.00 € de subvention de l'Etat) : 652.00 €
- Travaux salle des fêtes
 - Déplacement de la commande de l'allumage extérieur,
 - Pose d'une ventouse pour la porte de la cuisine,
 - Ajout d'un flash dans les toilettes homme et femme : 632.76 €

Travaux

TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT :

- Réfection voirie (blowpatcher) :

3 594.00 € TTC



- Entretien de la forêt (abattage et débardage Hameau de leupe) :

1 740.00 € TTC



- Remplacement du caoutchouc de la lame à neige :

522,49 € TTC

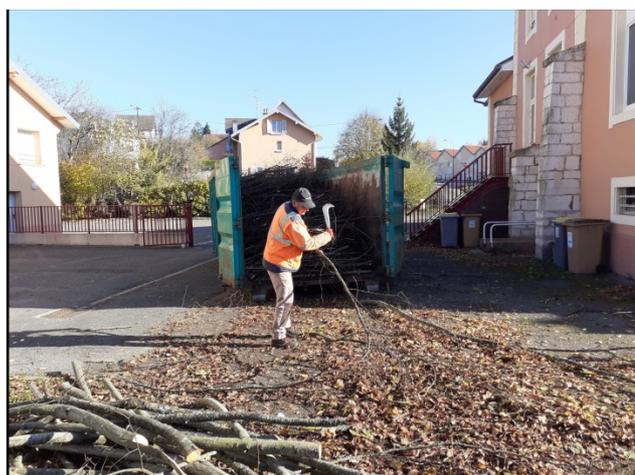


L'élagage des tilleuls



La taille symbolise la maîtrise de la nature qu'il convient de domestiquer pour obtenir de belles perspectives. La taille sur « tête de chat » est une ancienne technique d'élagage qui permet de contenir le développement des arbres en les maintenant dans une forme dite « architecturée ».

Les tilleuls sont des arbres résistants, vigoureux, majestueux qui peuvent vivre en moyenne jusqu'à 400 ans. Ils sont connus pour leurs vertus d'assainissement de l'air et pour leurs vertus médicinales notamment avec leurs fleurs et bractées réputées sédatives, antispasmodiques et sudorifiques.



Quatre journées de travaux ont été nécessaires pour la taille et l'évacuation. Merci à Laurent, David et Jean François pour leur aide et leur participation.

Début novembre, les trois tilleuls du centre du village ont été élagués : Deux côté cour et un côté petit pont. La dernière taille remontait à plus de 20 ans.



Taille réalisée en toute sécurité

Une benne de 32 M³ a été nécessaire pour évacuer les branchages. Merci à L'agglomération Grand Belfort et au Sertrid pour le prêt de celle-ci.



Maniscope

Utile pour les plus hautes branches

Bernard TOURNIER

Sécurisation du hameau de Leupe

Suite à la tempête de janvier 2020 ce sont plus de 30 arbres qui sont tombés, déracinés ou fragilisés par les conditions climatiques et les maladies dont souffrent notamment les frênes.

Ce sont ceux-ci qui sont les plus impactés par la chalarose. Ce champignon attaque et ronge les racines. Ainsi 15 frênes, 5 chênes, 5 érables champêtres et 7 tilleuls ont été exploités au niveau du pont de chemin de fer.

Bien que ce secteur forestier ne soit pas géré par les services de l'ONF, notre agent Quentin Roy nous a tout de même conseillé pour :

- la sécurisation de la route de Leupe
- le griffage des arbres
- la recherche des forestiers pour le débardage et l'évacuation
- le bon suivi des travaux.



C'est l'entreprise BUHLER de Semondans qui a été retenue. Trois engins différents dont un tracteur forestier et un porteur ont été nécessaires pour le câblage, le treuillage et le chargement.

Vu la faible qualité des grumes de ces chablis, l'ensemble du bois est destiné au chauffage. Les branchages resteront sur place et se dégraderont au bout de quelques années afin de permettre le retour dans le sol des éléments minéraux contenus dans ceux-ci.

Bernard TOURNIER

La forêt communale de Sevenans

La conservation du paysage est une priorité communale.



La forêt de Sevenans comporte 2 massifs forestiers d'environ 13 hectares chacun.

Au sud, le canton des Fromenteaux composé de 8 parcelles numérotées de n°2 à n°9.

La parcelle numéro 1 n'existe plus (Création de l'échangeur de Sevenans, la nationale N 1019 et de la ligne TGV).

Celui-ci fait office d'écran visuel et sonore, il est très fréquenté par les riverains. Il présente un intérêt paysager reconnu.

Au nord, le canton de Leupe est parcouru par un sentier de randonnée fréquenté également par le public, « Le stratégique. »

La forêt se compose :

- 45 % de chênes sessiles et pédonculés.
- 30 % de charmes
- 15 % de résineux épicéas, pins, sapins pectinés.
- 5 % de hêtres
- 5 % de feuillus divers : merisiers, érables, tilleuls et frênes.



L'objectif reste d'assurer le renouvellement de la forêt. La gestion de celle-ci doit être impérativement pérennisée afin d'assurer son renouvellement et de léguer aux générations futures une forêt apte à remplir ses fonctions sociales, économiques, écologiques.

D'un point de vue social, les espaces forestiers représentent un enjeu paysager et d'accueil et de promenade.

Du point de vue écologique, la biodiversité désigne la représentation de toutes les formes de vie. Celle-ci est essentielle au maintien de la vie et à son évolution. Sa conservation est un enjeu fondamental pour l'avenir de l'humanité.

Économiquement la commune a clairement souhaité ne pas sacrifier la fonction de production de bois d'œuvre et de bois de chauffage, donc optimiser les opérations de récolte en fonction des ressources mobilisables et de son évolution.

Sources ONF

Bon à savoir.

Le chêne et la charpente de Notre-Dame de Paris.

Dans la forêt française, le chêne essence la plus noble et la plus répandue couvre à lui seul 3,8 millions d'hectares représentant 617 millions de mètres cubes. Notre ressource forestière peut donc fournir sans difficulté les quelques 2000 M³ nécessaire à la reconstruction de la charpente.

Grâce au dynamisme biologique, les chênaies françaises reconstituent ce volume en 1h et 20 min.

Source revue France bois forêt Numéro 35. Hiver 2021

Bernard Tournier

Visite guidée du bois des Fromenteaux

Samedi 23 octobre 2021

C'est par une belle matinée ensoleillée qu'une visite guidée a été organisée pour les élus.

Monsieur Quentin Roy, notre nouveau garde forestier, nous a présenté et expliqué la gestion contemporaine des forêts.

La visite s'est focalisée sur les parcelles 5 et 6 où il y a une concentration



de chênes sessiliflores, de hêtres et de charmes. Au centre de la parcelle numéro 6, une zone (6r) dites de « régénération » d'environ 50 ares, les jeunes pousses sont très nombreuses. C'est sur cette parcelle que des chênes et des hêtres seront abattus cet hiver afin de laisser les futurs arbres se développer. Ceci dans le cadre du contrat d'aménagement forestier 2012/2032 de l'ONF approuvé par le Conseil Municipal.



Un chêne remarquable

C'est toujours avec beaucoup de réflexion que cette décision a été prise, dans le respect de l'évolution naturelle de la forêt :

- aider les jeunes pousses à grandir jusqu'à 10 ans
- favoriser la croissance des arbres de 10/20 ans
- le travail de sélection 20/50 ans
- les arbres seront récoltés, une nouvelle génération s'installe entre 50/100 ans et plus.

Courant 2022, la municipalité proposera pour les villageois intéressés, et cela sur inscription, une visite guidée par notre agent forestier.

Les élus présents remercient Monsieur Quentin Roy pour sa disponibilité et ses explications très intéressantes.



Bernard TOURNIER

Plantation d'arbres fruitiers sauvages en forêt

La **Fédération Départementale des Chasseurs** du Territoire de Belfort souhaite à nouveau implanter début décembre 2021 entre 20 et 25 arbres fruitiers sauvages en forêt. C'est la troisième action de ce genre acceptée par la commune.

L'ensemble du coût d'achat des plans et des protections est financé à 100 % par la FDC 90 et ses partenaires.

Cette action se situe dans la continuité de celle qui a débuté en 2012 et qui s'est poursuivie en 2020.



**Arbre fruitier planté début 2021
Commune de Sevenans**

En mars 2021, Sevenans avait bénéficié à ce titre de 20 jeunes arbres plantés à proximité des parcelles 3 et 4 (entre le bois des Fromenteaux et la RN 1019) par Laurent, employé communal secondé par moi-même, adjoint aux travaux.

Les objectifs sont simples mais importants :

- améliorer et diversifier la biodiversité végétale et animale
- améliorer la capacité d'accueil du milieu pour l'ensemble de la faune sauvage dont les abeilles
- apporter une nourriture riche et variée pour la faune et ainsi limiter les déplacements notamment des sangliers qui commettent des dégâts aux cultures agricoles
- apporter des sites de nidification pour les oiseaux dont l'habitat est lié à ce type d'arbres.

Cette action départementale n'est réalisable qu'avec un partenariat important entre les différents acteurs que sont les communes, la FDC 90, l'ONF, le CRPF, les propriétaires forestiers ainsi que les chasseurs locaux.

Cette plantation sera composée de 7 essences différentes de type fruitier forestier (pommier sauvage, merisier, noyer, châtaignier, poirier sauvage, et cormier).

La Fédération Départementale des Chasseurs 90 souhaite implanter au total plus de 1000 arbres dans le Territoire de Belfort et avant la fin d'année.

Bernard TOURNIER



Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux



Mise en lumière d'une œuvre d'art !

Un tableau réalisé par le peintre italien Giulio Pastine et représentant Emile Pfanennstil, curé de Bermont de 1920 à 1940, vient d'être restauré. Il a pris place début juillet dans notre église intercommunale.

Petit rappel historique :

Emile Pfanennstil est né le 3 mars 1880 à Héricourt. Il est ordonné prêtre en 1905. Mobilisé de 1914 à 1919, il sera nommé curé de la paroisse de Bermont en 1920. Il décède en 1945 à Poligny où il s'était retiré.

Gazé pendant la grande guerre, il va régulièrement en cure en Provence pour soigner ses poumons. C'est là qu'il rencontre Giulio Pastine, un peintre italien né à Gènes en 1870.

Avec sa pension de poilu gazé, il lui fait réaliser la fresque de Saint-Laurent qui trône au-dessus de l'autel de notre église. Pour remercier l'abbé, Giulio Pastine lui proposera de peindre son portrait.

C'est cette œuvre qui vient de prendre place à l'église.

Longtemps oubliée, elle est sauvée des gravas par Jean Rosselot au début des travaux de réhabilitation du presbytère. Il lança la restauration de cette œuvre par le centre de restauration des œuvres d'art de Vesoul qui fait référence en la matière.



Le retour de l'œuvre :

L'accrochage du tableau a été réalisé en présence de nombreux invités dont Michel Mourey actuel curé de la paroisse, Pascal Grosjean maire de Bermont ainsi que Jean Rosselot ancien président du Syndicat des Immeubles Intercommunaux à qui nous laisserons le mot de la fin :

« La peinture nous permet d'avoir des repères à travers les décennies et les siècles dans la vie de nos communes villageoises »

La vie du syndicat en bref

Pour cette année 2021, la participation des 4 communes au budget du syndicat a été validée à l'identique du budget 2020 soit 28000€ pour l'ensemble.

La participation de chaque commune est calculée au prorata du nombre d'habitants soit 9485€ pour Sévenans.

Les projecteurs mettant en lumière notre église intercommunale seront remplacés par des modèles plus économes en énergie. Les nouvelles technologies nous permettent de passer d'une puissance de 400 à 150W sur chaque projecteur sans perte au niveau de la qualité d'éclairage. Apprécions à sa juste valeur ce petit geste pour la planète !

Eric RAMEY – Vice-président SGII

Colis des anciens

Nous avons décidé, comme l'année précédente, d'offrir à chaque habitant de la commune âgés de 70 ans et plus, un joli colis.

Le choix s'est porté cette année sur notre partenaire CORA Andelnans. J'espère que nos choix égayeront vos papilles. Notre cœur a parlé pour les choix, pour vous remplir de joie lors de votre dégustation.

Du fond du cœur.
Bonne dégustation.

*La présidente
Mireille MOUROLIN*



Colis couples

Soigneusement disposé dans un panier grande anse :

- Un vin tokay pinot gris 37.5 cl
- Un vin moelleux Douceur de chalosse 75 cl
- Un confit d'oignons en 40 g
- Un bloc de foie gras de canard IGP en 100 g
- Une terrine de canard aux figues en 90 g
- Un plat cuisiné mitonné de canard sauce bordelaise aux cèpes en 300 g
- Un pain d'épices pur miel 50 % en 200 g
- Un dessert gourmand pomme framboise en 100 g
- Un sachet de bretzels aux chocolats lait ou noir en 100 g



Colis individuel

Soigneusement disposé dans un plateau rectangle avec passe doigt 28*25*7 cm et glissé dans un sac à tarte coton naturel décor « fait maison » avec 2 anses en coton rouge :

- Un vin moelleux Douceur de chalosse 75 cl
- Une terrine alsacienne à la choucroute en 90 g
- Un plat cuisiné mitonné de canard sauce bordelaise aux cèpes en 300 g
- 3 minis kougelhopfs au chocolat, 9 g pièce
- Un sachet de bredeles de bredalsace en 150 g
- Un bloc de foie gras de canard IGP en 100 g
- Une confiture de Noël en 130 g





UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD



Rentrée
100%
présentiel

UTBM, les chiffres de la rentrée

+ de 850 étudiants primo-entrants :

- 290 étudiants en Tronc Commun
- 336 étudiants en formation d'ingénieur sous statut étudiant
- 91 étudiants en formation d'ingénieur sous statut apprenti
- 28 étudiants en Diplôme Universitaire
- 117 étudiants en Master
- 20 doctorats

Dont +20% d'internationaux de 67 nationalités différentes

Yicha ZHANG, lauréat 2021 de la prestigieuse médaille Frederick Winslow TAYLOR



Une seule personne dans le monde, âgée de moins de 35 ans, se voit attribuer chaque année, par l'Académie internationale d'ingénierie de production, la médaille Frederick Winslow TAYLOR, qui vient illustrer le mérite exceptionnel d'un travail de recherche original. Pour la troisième fois depuis 1958, année où elle fut attribuée pour la première fois, cette médaille est décernée à une personne conduisant ses travaux de recherche au sein d'un établissement français.

Yicha ZHANG, maître de conférences à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) est le lauréat 2021 de cette prestigieuse distinction.

Il poursuit ses activités de recherche au sein de l'unité mixte de recherche ICB (UBFC - uB - UTBM - CNRS) sur la conception et planification intégrées pour la fabrication additive et les procédés de fabrication additive hybride. Il dispense aux élèves-ingénieurs de l'UTBM un enseignement sur les procédés de fabrication additive.

Déménagement d'une formation sur le campus de Sevenans

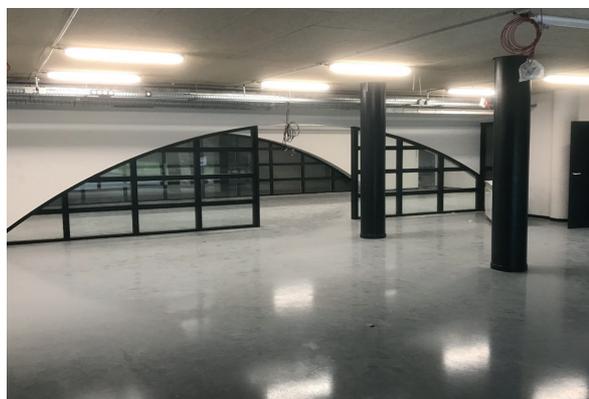
Dans le cadre de son schéma directeur de stratégie immobilière, l'UTBM a fait le choix de rassembler toutes les activités de son pôle « Industrie 4.0 » sur le campus de Sevenans. Cela implique le transfert complet de la formation d'ingénieur en « Systèmes Industriels » du site de Belfort vers le site de Sevenans.

Les enseignements de cette formation comprennent l'utilisation d'un parc conséquent de machines-outils pour le travail sur métaux essentiellement.

Ainsi, pour constituer le pôle « Industrie 4.0 » à Sevenans, il s'agit d'une part de déménager la plupart des machines-outils du site de Belfort, machines dont les caractéristiques techniques sont très hétérogènes (âge, poids, dimensions) mais également d'implanter de nouvelles machines plus modernes et performantes dont l'acquisition est en cours.

L'implantation globale du pôle « Industrie 4.0 » sur le site de Sevenans a fait l'objet d'un travail préparatoire interne en termes de distribution des espaces au sein des bâtiments d'enseignement et de recherche du site. Il résulte de ce travail, la décision de créer 2 ateliers de machines-outils :

- Le premier dans le bâtiment Pont, destiné essentiellement aux activités pédagogiques du Tronc Commun de la formation d'ingénieur.
- Le second au sein de la plateforme de recherche Titan, plutôt destiné aux activités pédagogiques des filières mécanique et systèmes industriels, ainsi qu'aux prestations de valorisation de la recherche.



Bilan positif pour épiceries solidaires

On le sait, la crise sanitaire qui sévit depuis plus d'un an a placé de nombreux étudiants sur la voie de la précarité. Elle a aussi agi comme un révélateur, mettant au jour les difficultés que connaissent d'ordinaire certains d'entre eux. La création d'épiceries solidaires à l'UTBM veut à la fois répondre à l'urgence et proposer une aide pérenne pour les étudiants en situation de vulnérabilité sur le territoire du Nord Franche-Comté.

Des caddies pleins de générosité

À l'UTBM, l'idée de monter une épicerie solidaire trottait déjà dans les têtes. Une idée boostée par la crise sanitaire et par une proposition : celle du responsable d'un Carrefour Market belfortin d'organiser une collecte de produits de première nécessité dans son magasin. Un appel à la générosité qui bien vite a vu les caddies mis à la disposition des clients se remplir de spaghettis, boîtes de cassoulet, gels douche et autres denrées non périssables.

Au service communication de l'UTBM, Chloé Skrzypczak s'investit pleinement dans le projet et veille avec enthousiasme au bon déroulement de cette opération de solidarité, mise en œuvre dès le mois de février. « La générosité des gens est formidable ! Même une fois passé l'élan de spontanéité sur lequel on savait pouvoir compter au début, la motivation ne s'essouffle pas et les dons continuent d'affluer. » Une dizaine de grandes surfaces ont répondu présentes dès l'organisation des premières collectes, et quatre d'entre elles continuent à aligner les caddies dans leurs entrées. Restaurants, entreprises, association caritative, club service, communes ont peu à peu agrandi le cercle des bienfaiteurs. Des dons en nature, comme les 20 douzaines d'œufs livrées sans faute chaque semaine par Les chalets du bon'œuf, ou en monnaie sonnante et trébuchante, qui permet d'alimenter les rayons par des achats complémentaires.

Paniers préparés à la demande

« Les débuts ont été un peu compliqués, car nous avons reçu d'un coup un volume important de marchandises à gérer, se souvient Chloé. Mais rien n'a été perdu, et une organisation efficace s'est rapidement mise en place ». L'épicerie solidaire a trouvé son rythme de croisière. Après la préparation de paniers au contenu aléatoire et distribués de façon identique à chacun,



la formule retenue ensuite est celle de paniers confectionnés à partir des listes de courses élaborées par les étudiants. « Ce n'est pas utile qu'ils fassent des stocks de dentifrice ! On garde les produits en rayons, et on les distribue en fonction des besoins. » Un retour de terrain intelligemment mis à profit, qui, ajouté à la diversité des produits disponibles, permet de satisfaire les trois quarts des demandes. Chloé remarque la solidarité dont font aussi preuve les étudiants entre eux : « Les mieux lotis laissent la priorité à ceux qui sont les plus démunis, et ne se servent pas à l'épicerie solidaire. Ceux qui sont en difficulté n'abusent pas du service qui leur est rendu, ils sont heureux qu'on leur vienne en aide et fiers que l'établissement mette une telle organisation en place pour eux. »

Pas moins de 150 à 180 paniers sont distribués chaque semaine depuis février. Une dizaine d'étudiants s'investissent régulièrement pour assurer le bon fonctionnement des magasins ; de retour sur le campus, d'autres pourront rejoindre le staff solidaire à la rentrée prochaine : les associations étudiantes devraient prendre le relais d'une organisation désormais bien rodée et rechercher des partenariats pour assurer la pérennité de l'action.

Les principaux travaux de 2021

Des travaux spécifiques ont été engagés pour préparer au mieux l'arrivée de la formation d'ingénieur en systèmes industriels à Sevenans :

→ Aménagement de salles de cours, TD et TP au sein du bâtiment PONT :

- Plus de 25 salles-locaux traités en 2020 et 2021 pour une enveloppe de 420 000 €
- Création ou réfection complète de 6 salles
- Travaux d'adaptation pour 20 salles

→ Rafraîchissement de bureau pour l'équipe pédagogique et administrative de la formation

→ Travaux d'aménagement pour les ateliers mécaniques
Surface totale de 1000 m² pour un budget global de 800 000 €
8 lots travaux dont le lot gros œuvre qui a réalisé des massifs béton spécifiques pouvant accueillir des machines outils très lourdes.

Parallèlement à ces travaux spécifiques, on peut noter la démolition de 2 amphithéâtres de la ziggourat (pour des raisons structurelles), le renfort des 2 dalles de sol de ces salles (mené actuellement) et la création de 2 nouvelles salles de cours équipées de moyens audiovisuel permettant la captation des enseignements.

Le coût de réaménagement de ces 2 salles avoisine les 100 000 € .



Comité des fêtes

En 2022, ça ira mieux.

2021, encore une année difficile pour notre comité des fêtes. La crise sanitaire s'est installée et a restreint les possibilités d'organiser nos manifestations dans des conditions acceptables pour le respect de la santé de tous.

Nous avons en effet été contraint d'annuler notre loto, la foire aux livres, la marche pique-nique, le feu de la Saint Jean, le vide grenier et la marche gourmande compte tenu des difficultés à mettre en place et faire respecter les différents protocoles sanitaires.

L'amélioration significative au cours de l'été nous a permis d'envisager une reprise dans les meilleures dispositions au mois de septembre avec la reprise des activités sportives. Même si le pass sanitaire est en vigueur, il a permis à nos adhérents de redécouvrir l'existence de certains muscles oubliés depuis 2 ans. Un cours de Fitness mix le lundi de 18h30 à 19h30, un cours de gym douce le mardi de 18h30 à 19h30, un cours de piloxing le mercredi de 18h30 à 19h15 et zen fit le mercredi de 19h15 à 20h15.

Nous avons également pu organiser une marche à l'occasion d'octobre rose, au profit de la ligue contre le cancer du sein. Un don de 625 euros a été effectué au comité départemental 90 de la ligue contre le cancer dans le but de financer un appareil de tomosynthèse pour l'hôpital Nord Franche-Comté.

Le village a également été décoré tout au long du mois d'octobre par les membres du comité des fêtes. C'est l'occasion de remercier celles et ceux qui ont participé à cette décoration et particulièrement Chantal Chalamet qui a réalisé le buste sur le parvis de la mairie.



Comité des fêtes

Nous espérons vous retrouver au cours de nos manifestations en 2022,

- Loto 15 janvier 2022 salle des fêtes de Trèvenans à 20h00, ouverture des portes à 18h30, Pass sanitaire et masque obligatoire
- Foire aux livres 19 et 20 février 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Marche pique-nique 15 mai 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Feux de la Saint Jean 11 juin 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Vide Grenier 03 juillet 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Marche Gourmande 11 septembre 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Octobre rose 15 octobre 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans
- Téléthon 3 décembre 2022 Salle des fêtes la Folichotte Sevenans



Comité des fêtes

Nous remercions Gilbert SALVI pour la rédaction de ce poème.

VŒUX COMITE DES FETES 2022

Nous voudrions nous Comité
Souhaiter enfin une bonne année
Voici deux ans que le virus
A nos projets porte malus

Malgré un bilan très banal
Notre équipe garde le moral
Nous souhaitons en 2022
Revoir fonctionner tous nos jeux

A la pétanque, on y pense tous
On peut jouer même quand on tousse
Le sport en salle, c'est très bien
A nos Nanas, il fait du bien.

Il ne faut pas trop qu'elles s'enveloppent,
Il vaut mieux qu'elles développent.
La danse aussi nous aimons voir,
La regarder c'est bien le soir.

Et quand elles font de grands mouvements
On se rince l'œil et c'est marrant.
La marche gourmande, il la faut bien
On marche on parle, on rit de rien.

Et boire un coup, on aime ça,
On s'est inscrit que pour cela,
On a pas souvent l'occasion
D'en faire autant à la maison.

Et nos femmes qui font la cuisine,
Depuis deux ans sont au régime.
La foire aux livres, on a besoin,
Car la lecture nous fait du bien.

Et le loto, tout le monde y pense,
Moi, cette année, j'aurai la chance.
Même la St Jean déjà prévue,
Le bois est sec, il est fendu.

L'ensemble est prêt, bien empilé
Si on le veut, il peut bruler.
Et nous avons au Comité,
Notre équipe très bien préparée

Qui sait faire de beaux parcours,
Sur des sentiers pas des labours.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, prospérité et vous maintienne en excellente santé.

Pour le poème, Gilbert SALVI

Pour le comité des fêtes, David GRANDVOINET

Salle des fêtes : La folichotte

Le proverbe dit « les jours se suivent et ne se ressemblent pas », malheureusement l'adage n'est pas vrai en ce qui concerne les activités de la Folichotte.

En effet la recrudescence de la Covid 19 a de nouveau perturbé le fonctionnement de la salle des fêtes, pendant les premiers mois de cette année.

Nous avons pu louer la salle 3 fois depuis août et nous avons 4 réservations sur la fin d'année. Les activités sportives ont repris également depuis septembre.

Les frais d'entretien et d'aménagement de la salle s'élèvent à 5230€ à fin septembre, pour une recette de 490€, soit un déficit de 4740€.

Espérant un retour à la normale pour 2022, et malgré l'incertitude actuelle nous espérons que la nouvelle année nous apporte la promesse de jours meilleurs.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Françoise Mazzoleni



Fourrière départementale

Le syndicat intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort, désigné également sous le terme « SIFOU90 » est représenté par sa Présidente, Madame EINHORN.

L'état du site actuel ne permet plus d'accueillir et d'héberger les animaux dans des conditions satisfaisantes. C'est pourquoi, un autre site a été retenu sur la commune de Danjoutin. (Fourrière et SPA)
Début 2023 : dépôt du permis de construire.

Été 2023 : début phase travaux pour une livraison souhaitée fin 2024.

Il s'agit du Lieu-dit « Le Grand Bois ». Le projet a une ambition majeure, accueillir les animaux dans des locaux plus grands et répondant aux normes en vigueur. Le projet prévoit la construction de bâtiments, boîtes pour animaux, d'une voie d'accès de stationnements et d'espaces d'ébats pour les animaux, à préciser par l'étude de programmation.

Le site choisi de Danjoutin permettra également l'accueil sans déranger le voisinage puisqu'il n'y a pas d'habitations proches du site.

QUEL DEVENIR POUR LES ANIMAUX CONDUITS EN FOURRIÈRE

À l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions définies ci-après.

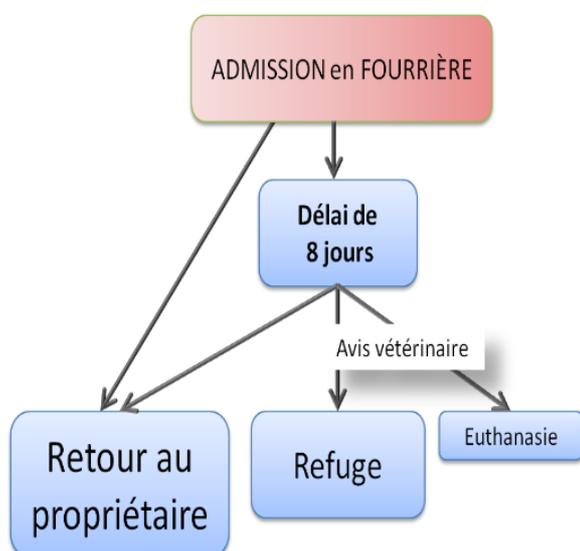
Dans les départements indemnes de rage, le gestionnaire de la fourrière peut garder les animaux dans la limite de la capacité d'accueil de la fourrière.



Après avis d'un vétérinaire, le gestionnaire cède les animaux à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire.

Ce don ne peut intervenir que si le bénéficiaire s'engage à respecter les exigences liées à la surveillance vétérinaire de l'animal, dont les modalités et la durée sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Après l'expiration du délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité et en dernier recours, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L.211-25 du CRPM).



Sylvie MOUGE

Association fraternelle des anciens combattants des 4 communes

BERMONT – BOTANS – DORANS – SEVENANS

Nous sommes toujours aux prises avec la Covid-19 avec une cinquième vague. A l'heure actuelle nous n'avons toujours pas de réponse à la question : « Où, comment cette maladie est-elle apparue ? », pas plus qu'à celle du : « Quand cela va-t-il finir ? ». Nous en venons à nous dire qu'il n'y a peut-être pas de réponse, du moins pour un certain temps.

Assemblée Générale 2021

En raison de la crise sanitaire et des restrictions imposées, notre AG qui doit, d'après l'article 9 de nos statuts, se tenir en février ou mars n'a pas eu lieu. Le comité qui administre notre Association s'est réuni le 28 juin, après le déconfinement. Après avoir débattu sur l'organisation d'une AG en 2021, vu les incertitudes sur la situation sanitaire, il a été décidé de demander à la Préfecture les conditions d'une dérogation statutaire pour ne pas organiser d'AG en 2021. La réponse en date du 19 juillet stipule que c'est possible à condition d'avoir recueilli l'accord d'au moins la majorité des membres de l'association par courrier. Après l'envoi d'un courrier avec coupon réponse, tous les membres ont été d'accord de déroger aux statuts pour annuler l'AG 2021.

Jeudi 11 novembre 2021 :

Commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 au monument aux morts de Bermont. Madame Maryline Morallet, conseillère Départementale et Maire de Sevenans, Monsieur Pascal Grosjean Maire de Bermont et Président du syndicat des immeubles intercommunaux, Madame le Maire de Botans, Monsieur le maire de Dorans, accompagné du Conseil Municipal des jeunes, de nombreux élus et villageois, ainsi qu'une délégation de huit jeunes pompiers de Châtenois-les-Forges ont assisté à la cérémonie.

Après l'accueil par le Président Gérard Behra, la montée des couleurs, la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) par deux jeunes élues de Dorans, la lecture du Message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par Madame le Maire de Sevenans, l'appel des Morts par les jeunes élus de Dorans.

A l'appel de chaque mort, un enfant est venu déposer un œillet dans une corbeille placée devant le monument.

Ensuite, dépôt de deux gerbes offertes, la première par les Anciens Combattants, la deuxième par le conseil Départemental.

Ensuite, ravivage de la flamme du souvenir, sonnerie aux morts, minute de silence, refrain de la marseillaise, lecture de la lettre d'un Poilu par le jeune Maire de Dorans.

Les jeunes élus de Dorans engagés dans le devoir de mémoire ont été félicités par le Président avec des applaudissements de tous les participants à la cérémonie.

Au nom de tous les membres de l'association, nous adressons aux habitants des quatre communes tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

*Le Président, Gérard BEHRA
Le Secrétaire, Jean-Pierre ROTH*

Union national des combattants



*Président
René Breuillot
Médaille Militaire
Chevalier de ONM
Le Petit Paquis
90400 SEVENANS*

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 Mai 1920

Section de Belfort, siège social, 2 bis rue du Pâquis 90400 SEVENANS

Le Drapeau

Je suis né en 1792.

Je suis fait de drap comme on peut le deviner.

Je suis le gardien silencieux de votre liberté.

Je suis l'emblème d'une grande Nation indépendante.

Je suis l'inspiration du patriote Français qui sacrifie sa vie et ses biens

Pour vivre la France.

Je marche en silence avec chacun de nos honorés défunts

Jusqu'à leur demeure éternelle sous une croix blanche.

Ma couleur Bleue remémore l'Ile de France.

Ma couleur Blanche rappelle le drapeau à fleurs de Lys

Qui fut dans bien des combats le signe du ralliement.

Ma couleur Rouge symbolise le sang versé pendant la révolution.

J'ai conduit vos parents, vos frères, vos enfants dans les batailles

Ou sur les chemins sanglants de la libération.

J'ai flotté durant tous ces temps ; j'ai été respecté.

Honorez-moi, respectez-moi, défendez-moi au prix de vos biens ou de votre vie.

Ne laissez jamais mes ennemis me descendre de mon emplacement

De peur que je n'y revienne jamais.

Maintenez allumé le feu du patriotisme et défendez la République Française.

Œuvrez dans la droiture et je resterai pour toujours le rempart de la Paix et de la Liberté.

Image de la Patrie, Emblème du devoir, Symbole de l'Honneur

Je suis votre Drapeau.

Siège national : 18, rue de Vézelay – 75008 PARIS – Tél : 01 53 89 04 04

Comité fleurissement - embellissement

Chers Sevenanais et Sevenanaises,

Nous démarrons cette année 2021 avec la mise en place de notre cabane située à l'entrée de la rue des Vergers. Je pense que bon nombre d'entre vous l'avez remarquée.

L'intention de celle-ci étant d'implanter au centre du village un support où matérialiser les différents évènements au fil des saisons.



En Avril, un lapin devant la mairie puis le sapin de Noël résistant jusque là, nous a servi d'arbre de Pâques; l'idée était bonne.

Un clin d'oeil aux jeux olympiques fin juillet avec les anneaux dans la cabane .

Puis vient l'automne nous réalisons un travail de fond en plantant des bulbes de tulipes et narcisses et en apportant de la terre plus riche aux endroits nécessitants.

Enfin nous terminons avec les décorations de fin d'année.



Le rendez-vous est fixé à l'année prochaine qui sera comblée de nouveaux projets.

L'ensemble du comité fleurissement vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Un remerciement aux bénévoles qui œuvrent toute l'année à l'embellissement du village.

*Jean-François Casoli Président du Comité fleurissement
en collaboration avec David Carbonnier*



Jean-Louis
MARIE
PRESIDENT
FONDATEUR



Michel
GALLIEN
PRESIDENT
D'HONNEUR



Alain
ROUSSEL
VICE
PRESIDENT

PRESIDENT FONDATEUR : Jean Louis MARIE
4 B RUE DES FROMENTAUX 90400 SEVENANS
Tel : 06 16 35 16 96 / E.MAIL : manou90400@free.fr

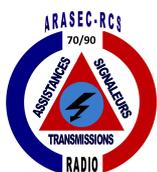
Président d'Honneur : Michel GALLIEN
Tel : 0625498863 / Email : michelgallien90@free.fr
Vice-président : Alain Roussel

NOTRE PARTENAIRE

Crédit Mutuel

BELFORT SUD

BAVILLIERS - DANJOUTIN - TREVENANS



Briefing et consignes



Essais transmission radio



Installation antennes



2021. Une Année encore très difficile pour le Radio Club ARASEC RCS, quelques assistances ont repris timidement ainsi que plusieurs rallyes automobiles, le FIMU a remporté un franc succès malgré toutes les contraintes sanitaires ant-covid. Manou et sa fidèle équipe (tous vaccinés) ont participé activement à la réalisation et au succès du FIMU. Que ce soit pour les essais radio des rallyes ou la transmission radio des spéciales chronométrées des rallyes, l'équipe a toujours répondu présente et ceci malgré le froid et la pluie, menée de main de maître par Manou. Cette année le Radio Club ne réalisera pas de « Bourse au matériel radio », les exposants Alsaciens ne voulant prendre aucun risque, nous leur donnons rendez-vous en 2022, actuellement nous travaillons sur une date plus propice à la météo. Le président Manou et toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter une excellente rééducation à notre Vice-Président ALAIN ROUSSEL en espérant le revoir très prochainement parmi nous ainsi qu'à REGINE son épouse un prompt rétablissement. Nous remercions également la Municipalité pour le prêt de la salle de la Mairie bleue. M.G.

L'équipe des rallyes en pose photo malgré la température négative (-4°)



Le coin des jeunes

Savez-vous ce qu'est une commune et comment elle fonctionne ?

Nous habitons tous dans une commune, identifiée par un nom propre. La commune est une petite partie du territoire de la France. On parle aussi de village ou de ville, en fonction du nombre d'habitants. Sevenans est une commune, c'est un village de moins de mille habitants. Belfort est aussi une commune, c'est une ville car elle compte plus de quarante-six mille habitants.

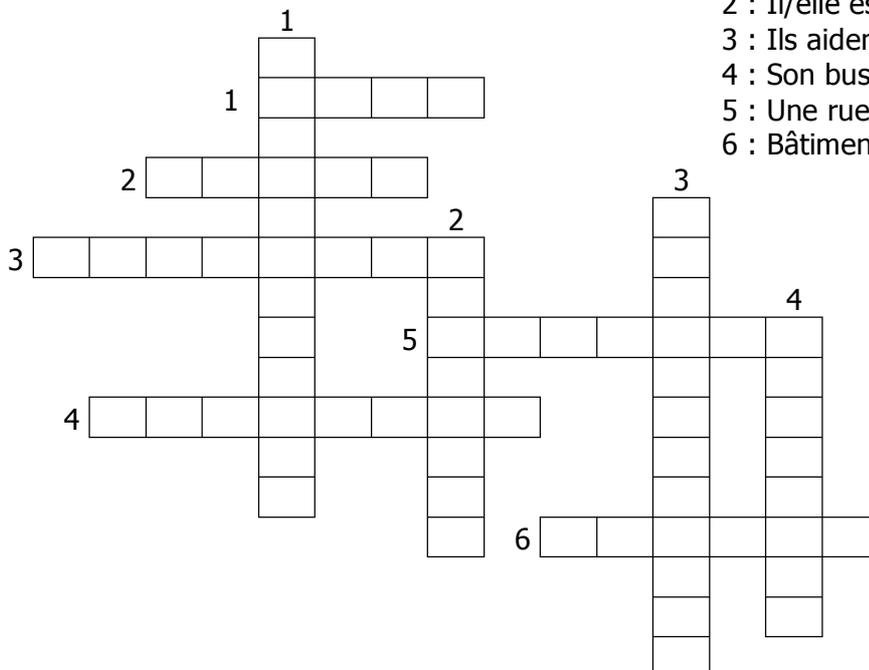
Dans chaque commune, il y a un maire et un conseil municipal. Le maire, c'est un peu celui qui dirige la commune, qui fait attention à ce que tout soit bien organisé. Mais le maire ne dirige pas tout seul : il a des adjoints pour l'aider dans son travail et il s'appuie sur le conseil municipal.

Le conseil municipal est une équipe de personnes élues par les habitants de la commune. Ces personnes forment la municipalité d'une commune. Juste après les élections, le conseil municipal se réunit et élit le maire et ses adjoints pour 6 ans.

Les projets et les affaires importantes de la commune sont présentés et discutés lors des réunions du conseil municipal, et c'est lors de ces réunions que les décisions sont prises. On dit que le conseil municipal délibère.

Une municipalité peut employer des personnes pour assurer le fonctionnement quotidien et la sécurité : secrétariat, travaux d'entretien, intervenants périscolaires, police dans les grandes villes.

A vous de jouer :



Horizontalement :

- 1 : On y dépose les bulletins lors des élections
- 2 : Il/elle est à la tête de la commune
- 3 : Ils aident le maire dans son travail
- 4 : Son buste trône dans chaque mairie
- 5 : Une rue du village
- 6 : Bâtiment dans lequel sièges les élus

Verticalement :

- 1 : L'ensemble des personnes qui administrent une commune
- 2 : Vous y habitez certainement
- 3 : Ce sont les habitantes de notre commune
- 4 : C'est l'affaire de tous, surtout sur la route

Le coin des jeunes

L'hiver est maintenant bien installé, et les arbres ont perdu leur feuillage. Mais au printemps prochain, saurez-vous retrouver le nom des arbres présents dans les bois de Sevenans en observant leurs feuilles ? Reliez chaque feuille à son arbre :



Frêne



Charme



Noisetier

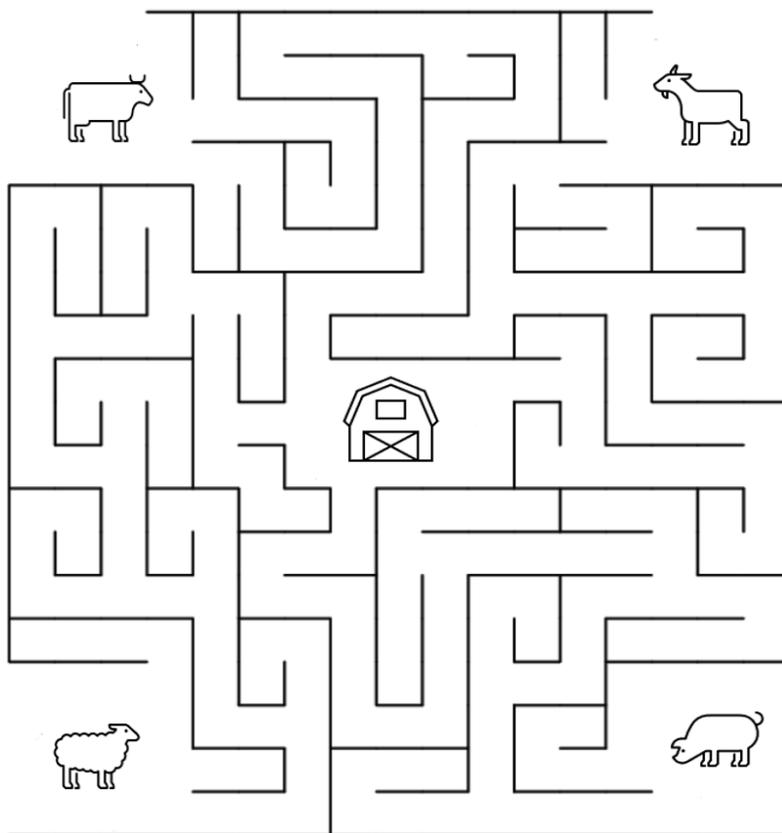


Erable sycomore



Chêne

Aidez chaque animal à retrouver son chemin vers la ferme :



Réponses :

H : eiriaM,sregreV,ennairaM,stniojdA,eriaM,enrU, / V : étirucés, sesiananeveS, snaneveS, étlapicinum

1: reitesioN 2: emrahC 3: eromocyS 4: elbarE 5: enêrF 6 : enêhC

Emmanuelle GORNEAU

Informations Pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Si vous vivez en France, vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne : avec un compte service-public.fr ou via France Connect
- En mairie ou par courrier

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Pour demander une carte nationale d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal. En France, il coûte 86 € pour un majeur. Vous pouvez pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Les demandes de cartes d'identité et de passeport sont à effectuer dans les communes suivantes : Bavilliers, Beaucourt, Belfort, Danjoutin, Delle, Fontaine, Giromagny, Grandvillars, Offemont, Rougemont.

Informations pratiques



Mairie de Sevenans

7 rue de Delle
03.84.56.01.47
mairiesevenans@wanadoo.fr
Horaires :
Lundi et Jeudi 11h – 12h
Mardi 16h30 – 19h



Ecole élémentaire :

03.84.56.08.27

Ecole maternelle :

03.84.56.08.84

Accueil périscolaire :

03.84.26.46.73
poleperiscolaire@rpidorans.fr



URGENCES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE : 17
Depuis un portable : 112
Médecin de garde : 3966



Service des ordures ménagères

Poubelle Marron :
Ramassage effectué
le jeudi matin

Poubelle Jaune :
Ramassage effectué
le vendredi matin des
semaines impaires



Déchetterie de Danjoutin

Horaires d'hiver :
Du 15/10 au 14/04
Lundi au Vendredi :
9h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h-17h

Horaires d'été :
Du 15/04 au 14/10
Lundi au Vendredi 9h30-12h /
13h30-18h
Samedi 9h-18h



Eco Points

Conteneurs situés :

- Rue du Commandant l'Héritier
- Rue des Fromenteaux
- Rue des Vergers



Service des eaux

Grand Belfort
Place d'Armes
90020 BELFORT
03.84.90.11.22



Numéros Utiles

Dépannage électricité : 09.72.67.50.90 / Gaz : 0800.47.33.33
Département : 03.84.90.90.90 / Grand Belfort : 03.84.54.24.24
Gendarmerie : 03.84.29.40.17

Une année à Sevenans



Une rose, un espoir



Commémorations du 11 novembre



Nettoyage du village



Récompenses des jeunes



Octobre rose

Nos sponsors

coradrive 



CAPUT
BOULANGERIE PATISSERIE
Zac des prés
90400 ANDELNANS
03.84.46.83.51
ouvert du lundi au samedi
de 6h30 à 19h00
fermé le dimanche

CAP'café

**BAR RESTAURANT
CHEZ DEDÉE**

15 rue de Belfort 90400 SEVENANS
Tél: 03 84 56 01 33

CAMPING-CARS
FOURGONS & VANS

CLC
Belfort

NARBONNE
accessoires

CLC Belfort
Rue de Belfort - 90400 SEVENANS
03 84 56 01 48 - www.clc-loisirs.com

Garage SUBASI
8 route de Belfort 90400 SEVENANS

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente VN / VO - Service Carte Grise

accueil@garage-subasi.com
www.garage-subasi.com

Tél : 03.84.56.01.27

JET PNEUS
8 route de Belfort 90400 SEVENANS

Montage - Equilibrage pneus et jantes
SANS RENDEZ-VOUS

accueil@garage-subasi.com
www.garage-subasi.com

Tél : 03.84.56.01.27

ltp
La Tour Penchée
restaurant

Olivier BRUEZ

Colorideal
Pierre Sauvage et fils, maître artisan peintre et installateur de plafonds tendus

Tel. : 06.78.21.53.79
Mail : sauvage.pie@wanadoo.fr

rovil
LEADER EN SOLUTION DE REPROGRAPHIE

6 rue du Rhône 90 000 BELFORT
☎ : 03 84 90 12 40
✉ : rovil@rovil.com

PYRAMID.COM
agence de publicité

MR AHMET DUMAN | 06.04.41.04.49
contact@pyramidcom.fr
8 Rue de Belfort 90400 SEVENANS

Nos sponsors

Crédit Mutuel

BELFORT SUD

BAVILLIERS – DANJOUTIN - TREVENANS

BANQUE – ASSURANCE – TELESURVEILLANCE – TELEPHONIE



Bavilliers

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Danjoutin

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7



Trévenans

- Mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Téléphone : 03.84.46.55.00 Mail : 07012@creditmutuel.fr